

ANIMATEUR EDUCATEUR SPORTIF

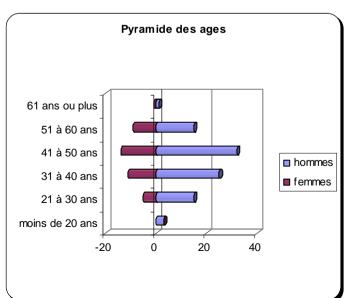
L'animateur éducateur sportif participe à la mise en œuvre de la politique sportive définie par la collectivité

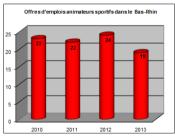
Il conçoit, anime et/ou encadre des activités sportives dans une ou plusieurs disciplines auprès de publics diversifiés, dans un environnement sécurisé.



Cadre statutaire: Catégorie: B Filière: Sportive Cadre d'emploi: Éducateur des activités physiques et sportives

Cadre d'emplois vieillissant à fort taux de renouvellement





68 agents statutaires et 26 agents non titulaires concernant les APS des collectivités territoriales affiliées au Centre de Gestion

L'accès à l'emploi

Service concours / emploi / recrutement:

Pour toute question liée :

- à l'emploi : gpec@cdg67.fr
- aux concours : concours @cdg67.fr

Les compétences requises

Méthodes de conduite de projets

- Modes de fonctionnement des différents partenaires institutionnels
- Inscrire son intervention au sein d'un projet éducatif en cohérence avec la politique sportive de la collectivité
- Négocier et argumenter auprès des supérieurs, des élus et des différents partenaires
- Animer des réunions
- Rechercher des financements
- Promouvoir la politique sportive de la collectivité
- Évaluer les retombées socio-économiques des manifestations
- Techniques et outils de communication
- Outils bureautiques
- Techniques rédactionnelles (bilan, rapport d'activité)

Dispositifs et acteurs de la sécurité

- Mesurer les risques liés aux manifestations sportives
- Effectuer les opérations de maintenance usuelle
- Appliquer et faire appliquer la réglementation
- Pratiquer les gestes de premier secours
- Risques pour la santé liés à l'activité sportive
- Procédures de mise à disposition du matériel
- Cadre juridique et réglementaire des activités sportives
- Détecter les anomalies des matériels

Ingénierie pédagogique (techniques et outils)

- Pratiquer une ou plusieurs disciplines sportives
- Sensibiliser aux différentes disciplines sportives
- Adapter son intervention en fonction des publics, des niveaux et des capacités d'apprentissage
- Renseigner et conseiller le public sur les activités sportives et l'utilisation du matériel
- Repérer les comportements à risque, dialoguer et réguler les conflits
- Principes du développement psycho-moteur
- Notions de physiologie et d'anatomie

Les activités principales

- Encadrement et animation d'activités sportives
- Organisation et mise en œuvre de manifestations sportives
- Surveillance et sécurité des activités
- · Accueil des publics
- Veille sectorielle et juridique

Les qualités requises

- très bonne condition physique (bonne vue et bonne audition)
- Calme, patience, grande maîtrise de soi et attentif
- Capacité à prendre des initiatives en cas d'urgence
- Concentration
- sens du contact
- grand sens de la pédagogie
- Réactivité

Relations fonctionnelles et hiérarchiques

Selon la structure, il peut être rattaché au DGS ou au responsable de service

Références juridiques :

- Loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires
- Loi nº 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale
- Décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives

